



ASSOCIATION

Fredon oeuvre pour la santé des végétaux et la santé humaine

Cette structure créée sous forme associative réalise des activités de surveillance, de prévention et de lutte en faveur des usagers du territoire. Elle vient de s'implanter à Couzeix.

Publié le 30 Janvier 2026

Créée en 1986, le cœur de métier de l'association FREDON Haute-Vienne est le sanitaire végétal. Son objectif est de protéger les productions végétales mais aussi de préserver la santé des populations ainsi que l'environnement face aux attaques de bioagresseurs, aux maladies et à la prolifération d'espèces envahissantes.

Nous menons des missions d'intérêt collectif qui ne sont pas les plus connues des usagers mais nous travaillons avec tous les partenaires de la Haute-Vienne et plus largement de la Région à savoir agriculteurs, collectivités territoriales, syndicats, gestionnaires d'espaces et entreprises privées auxquels nous proposons notre ingénierie pour mettre en place des actions dédiées, précise Denis Tauron, directeur général.

Du végétal à la santé

Les compétences de l'association, reconnue par ailleurs comme Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine végétal, se sont étendues dans le domaine de la santé.

“Aujourd’hui, on mène des actions en faveur de la protection de la santé en luttant contre des espèces allergènes comme l’ambroisie, signale le directeur, on sensibilise les populations face au moustique tigre, au frelon asiatique à pattes jaunes, aux chenilles processionnaires et d’autres espèces. On intervient dans le domaine de l’environnement et de la biodiversité face à des espèces envahissantes non autochtones.

L’association vient d’acquérir des locaux de plus de 800 m² à Couzeix près du parc d’activités Océalim. **Limoges Métropole va accompagner les travaux prévus au 1^{er} trimestre en accordant une aide de 100 000 €.** Une dizaine de personnels vont intégrer le site dont certains de FREDON Nouvelle-Aquitaine.

“On avait besoin de locaux en 2024 et ceux-ci correspondent à nos besoins avec des bureaux et des ateliers explique-t-il. Ce bâtiment était proposé à la location avec possibilité d’acquisition, nous avons réfléchi avec nos élus du conseil d’administration et répondu au programme de Limoges Métropole qui aide des structures à s’installer durablement. La subvention a été accordée en fin d’année.

Celle-ci financera le nouveau système de chauffage et les travaux de réaménagement du bâtiment qui seront confiés à des prestataires locaux.

“Nous aurons plus de surface pour mener nos missions, plus de confort pour nos salariés et un site sécurisé assure-t-il, nos activités se développent et évoluent. Acquérir des locaux, c’est montrer à nos partenaires qu’on se structure pour les accompagner durablement. On aurait été plus fébrile à acquérir le bâtiment sans cette opportunité. Cette aide est conséquente et permet d’assurer notre pérennité avec un investissement mesuré.



Aide de 100 000 € soit 20 % des dépenses éligibles.

- l Pour les entreprises industrielles, filières technologiques d’excellence, commerce de gros, construction, logistique de 5 à 500 salariés.
- l Pour des travaux de construction, réhabilitation, extension, efficacité énergétique, aménagements et frais annexes.